



Le Président et les membres
du Conseil d'Administration de l'association
Pour Que l'Esprit Vive
sont heureux de vous présenter l'exposition

SOUS LA TERRE LA VERITE ***Guatemala, un génocide ignoré***

Photographies de Miquel Dewever-Plana

Vernissage le
LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2006
DE 18 H 30 A 21H

Exposition du mercredi 13 septembre
au samedi 28 octobre 2006
Galerie ouverte
du mardi au samedi de 13 h 30 à 18 h 30

DEODIS CREATION.

FAIT&CAUSE

58, rue Quincampoix 75004 Paris
Tél : 01 42 74 26 36

Miquel Dewever-Plana, photographe

D'origine catalane, le photographe Miquel Dewever-Plana, membre de l'agence VU, a choisi de s'investir dans la lutte pour les droits des peuples indigènes et de mettre la photographie au service de la cause des peuples indigènes Mayas du Guatemala et du Mexique dont il a partagé le quotidien pendant près de 5 ans. Les 170 photographies couleur de son premier livre "Mayas" (CLD Editions) sont un précieux témoignage sur un mode de vie millénaire en voie de mutation. "Tant d'images pour décrire des modes de vie en apparence semblables et voilà que l'ensemble finit par raconter quelque chose de plus fort, compris en profondeur et qui va jusqu'au bout" souligne Yann Arthus-Bertrand qui préface "Mayas".

L'exposition « **Sous la terre vérité Guatemala : un génocide ignoré** » présente les photographies et les témoignages des survivants et des descendants des victimes du génocide perpétré au Guatemala contre les populations Mayas il y a une vingtaine d'années.

Après toutes ces années de silence, pour nombre d'entre eux, cette rencontre et ce temps passé avec Miquel Dewever-Plana est la première occasion de témoigner de ces massacres, exprimer leur douleur, leur colère, leur sentiment d'abandon ou de trahison.

Ces photos sont rassemblées dans son deuxième livre, intitulé « **La vérité sous la terre le génocide silencieux** » aux Éditions Parenthèses et en espagnol « **La verdad bajo la tierra Guatemala, el genocidio silenciado** » aux Éditions Blume.

Miquel a réussi ce que tout bon photographe cherche à capter dans un reportage : montrer ce qu'il voit et rien d'autre, avec simplicité et authenticité. Dans sa démarche et son discours, on perçoit aussi qu'il est resté un homme authentique.

Pendant plus d'un an il a cherché à obtenir des aides pour financer une édition de 5000 exemplaires. Ces livres seront distribués gratuitement aux familles des disparus à partir du mois d'octobre avec tout un travail de mémoire et de sensibilisation au sein des communautés victimes du génocide, ainsi qu'auprès des écoliers.

« Ce sont des squelettes au crâne défoncé, aux mains toujours attachées dans le dos, aux yeux encore bandés. Des hommes, des femmes, des enfants, massacrés il y a plus de 20 ans, que des anthropologues découvrent ces dernières années dans des fosses communes, un peu partout au Guatemala. Des cadavres de personnes disparues qui témoignent de la violence et de l'atrocité de la guerre civile qui a divisé le pays de 1962 à 1996. Le Guatemala est en effet le pays d'Amérique Latine où il y a eu le plus grand nombre de victimes : plus de 200.000 et de « disparitions forcées » : 45000 personnes auraient disparu; 85% étaient mayas. La plupart des disparitions ont eu lieu au début des années 80 sous les dictatures du Général Lucas Garcia et du Général Efraim Rios Montt, mais aujourd'hui encore la réalité de cet aspect de la guerre est souvent remise en cause. Les procès sont inexistant dans ce pays où règne l'impunité. Pourtant, l'échec aux élections de cet automne de l'ex-général Rios Montt, reconnu responsable de génocide par la Commission Vérité, lui a fait perdre son immunité et pourrait donc répondre de ses actes devant la justice. C'est là que le travail des anthropologues légistes est essentiel : l'analyse des os et des vêtements retrouvés permet de reconstituer les circonstances de la mort et parfois d'identifier les victimes. Autant de preuves de l'horreur des massacres perpétrés par l'armée, et de l'existence d'un génocide. Des informations qui seront la base d'éventuels procès et permettront la reconnaissance des familles comme victimes de la guerre. Après plus de 20 ans de souffrance et d'incompréhension, ces exhumations permettent surtout aux familles de commencer à faire leur deuil. Les analyses terminées, les restes des victimes sont en effet ramenés dans la communauté. Un détail vestimentaire ou une anomalie physique permettront de reconnaître un fils ou une mère : c'est à la façon dont elle est brodée que Jacinto reconnaîtra la tunique de sa femme, massacrée avec ses trois fils un matin de 1982. Le soir, il veillera et priera, comme le reste de la communauté, devant les quatre cercueils avant de les inhumer le lendemain. Restera ensuite l'espoir de voir un jour juger les responsables de ces atrocités. » Miquel Dewever-Plana.

Pour Que l'Esprit Vive

Association reconnue d'utilité publique

L'association *Pour Que l'Esprit Vive* a été créée en 1932. par Armand Marquiset (1900-1981), un des personnages phares de l'histoire de la vie associative au vingtième siècle. Il a eu un rôle essentiel dans la prise de conscience de nombreux problèmes de notre société et dans l'élaboration de réponses à ces problèmes.

Visionnaire et homme d'action, il a également créé :

- *les petits frères des Pauvres* (1946) dont l'action reste surtout consacrée aux personnes âgées ;
- l'association tiers-mondiste *Frères des Hommes* (1965) ;
- *les frères du Ciel et de la terre* (1968) pour les personnes isolées.

Son empreinte reste liée à sa conception de la valeur unique et irremplaçable de chaque être ainsi qu'à une pratique révolutionnaire de l'aide que traduit sa propre formule : des fleurs avant le pain.

L'objectif statutaire de *Pour Que l'Esprit Vive* défini au moment de la création de l'association (qui se situe dans le contexte économique et social de la grande crise des années trente) était d'aider les artistes et intellectuels dont nombre vivaient dans des situations de précarité proche de la misère.

Pour Que l'Esprit Vive a été reconnue d'utilité publique en 1936

Objectifs

Soutenir les artistes dans la réalisation de leur vocation : par une aide matérielle personnelle, ponctuelle ou temporaire et par des aides à la création.

Contribuer à la promotion du travail des artistes : par l'organisation de manifestations et la constitution d'un réseau relationnel de solidarité.

Développer la fonction sociale et civique de l'activité artistique : par le soutien de projets artistiques et sociaux, notamment ceux qui peuvent susciter une prise de conscience des problèmes de société et avoir une valeur éducative ou pédagogique.

Participer à la préservation posthume des œuvres des artistes : par la conservation et la valorisation.

Pour Que l'Esprit Vive et la photographie sociale

L'association, qui s'est donné pour l'une de ses missions d'agir – à travers la photo - sur les mentalités en matière sociale et écologique, a créé la galerie Fait & Cause et le site sophot.com

Galerie Fait & Cause

Première galerie consacrée à la photo à caractère social, la Galerie Fait & Cause a présenté plus de 35 expositions depuis son ouverture en 1997.

Elle a pour mission de favoriser la prise de conscience des problèmes sociaux où qu'ils se présentent à travers le monde. Elle a choisi de privilégier le médium qui se prête le mieux à la dénonciation des injustices, des inégalités et de la misère : la photographie. La programmation et la présentation des expositions ont été confiées à Robert Delpire. - 58 rue Quincampoix – 75004 Paris, Tél. 01.42.74.26.36

Sophot.com



Le site de la photo sociale

Créé en 2004, le site **sophot.com** présente les travaux des photographes sur les problèmes sociaux et écologiques.

- **un média** qui accroît la reconnaissance de la photographie sociale et son pouvoir d'action;
- **un lien** entre les photographes sociaux du monde entier et les agences, la presse, les galeries, les éditeurs, ainsi que les institutions sociales et culturelles, les écoles, les centres de formation et les universités...
- **un lieu à Paris** : le local de Sophot.com constitue un espace de rencontre avec les photographes et de consultation ouvert tout particulièrement aux professionnels et aux amateurs de la photo ainsi qu'aux acteurs sociaux et aux publics de l'enseignement.

Le site est accessible en français, anglais et espagnol

12 rue Léopold Bellan – 75002 Paris, Tél. 01.45.08.41.66

Email : contact@sophot.com - www.sophot.com



Guatemala : l'héritage dévastateur de la guerre civile

Le conflit armé qui a déchiré le pays entre 1960 et 1996, aurait fait selon la Commission pour la clarification historique, plus de **200.000 morts ou «disparus» - dont 83% d'origine maya** - et plus d'un million de Guatémaltèques déplacés de force à l'intérieur du pays. Après 36 ans de conflit, l'Accord de paix signé en 1996 fournit un cadre pour résoudre les conflits agraires et s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté rurale, de la répartition inique des terres et de l'exclusion des Mayas du processus politique.

Le président Óscar Berger Perdomo entré en fonction en 2004, s'est engagé à respecter les accords de paix, à faire en sorte que les droits fondamentaux des ouvriers et de la population agricoles soient respectés, et à donner un degré de priorité élevé aux exhumations des centaines de victimes de violations des droits humains enterrées dans des cimetières clandestins pendant le conflit armé interne.

Les expulsions ne résolvent pas les conflits fonciers

Depuis son arrivée au pouvoir, le président Berger a accéléré le rythme des expulsions en faisant fi des atteintes aux droits humains que celles-ci provoquaient : destructions d'habitations, non-respect des procédures légales, discrimination à l'égard des ouvriers agricoles et des personnes indigènes.

Les autorités sont plus promptes à réagir aux demandes des riches propriétaires terriens, alors qu'elles ne font aucun cas des droits des ouvriers agricoles et des personnes indigènes.

À ce jour, aucune des mesures de l'Accord de paix n'a été mise en place et, le 6 avril 2006, environ 400 paysans indigènes vivant et travaillant dans la plantation de café de San José La Moca (département d'Alta Verapaz), ont été expulsés.

L'héritage mortel de l'impunité

En 2004, dans une décision historique, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a reconnu l'État guatémaltèque responsable du massacre de 250 indigènes, en 1982, à Plan de Sánchez (Rabinal). Elle a ordonné à l'État guatémaltèque de verser des indemnités aux familles des victimes de violations des droits humains commises dans le passé, pour lesquelles l'État avait reconnu sa part de responsabilité.

Pourtant, les enquêtes sur les affaires de génocide ou de crimes contre l'humanité commis dans le passé au Guatemala n'ont pas progressé. Ainsi, faisant valoir le non-respect des garanties prévues par la loi, la Cour constitutionnelle a interrompu, en 2005, un procès dans l'affaire du massacre de Dos Erres qui s'était soldé par la mort de plus de 200 personnes aux mains des forces armées guatémaltèques. L'affaire est toujours en instance.

Des défenseurs des droits humains, des témoins et des membres de l'appareil judiciaire participant aux enquêtes menées sur les atteintes aux droits humains commises dans le passé sont victimes d'intimidation, de menaces de mort et d'agressions. Des syndicalistes et des journalistes ont également visés. Ces agressions sont souvent l'œuvre de groupes quasi officiels qui, selon les sources, collaboraient avec des membres des forces de sécurité.

L'*Unidad de Protección de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos* (UPDDH, Unité de protection des défenseurs des droits humains), qui enquête sur ces agressions, a recueilli des informations faisant état de 122 attaques en 2004 et 224 en 2005. Entre janvier et avril 2006, elle a recensé 65 agressions

Amnesty International est un mouvement mondial qui oeuvre en faveur du respect et de la défense de droits humains internationalement reconnus.

Sur le Guatemala et les questions liées à la guerre civile et ses conséquences, Amnesty International a depuis toujours exercé la plus stricte vigilance en témoignant, alertant et réclamant des mesures essentielles à la création de l'Etat de droit qui a notamment fait l'objet des Accords de paix et qui correspond aux aspirations et aux besoins du peuple guatémaltèque

Si Amnesty International s'intéresse particulièrement au problème des violations des droits humains dont sont victimes les communautés indigènes au Guatemala, elle défend également la vision d'un monde où chacun peut vivre librement et dignement dans le respect de ses droits et de sa culture.

Plus d'informations sur
www.amnesty.fr